

## COMITE DE PILOTAGE ERAMUS +

### INSTITUT SAINT PIERRE – BRUNOY

✚ A travers les projets européens, nous souhaitons :

- ✓ donner un écho européen concret à notre établissement et établir des liens privilégiés autour de partenariats avec des établissements scolaires et des organisations étrangères.
- ✓ inciter les élèves et les étudiants à la mobilité afin de leur faire prendre conscience de l'importance de cette ouverture internationale pour leur avenir,
- ✓ confronter nos pratiques professionnelles avec celles d'organisations européennes,
- ✓ développer les compétences linguistiques et techniques de nos élèves et étudiants,
- ✓ contribuer à l'éducation citoyenne par la découverte des diversités culturelles, économiques et sociales,
- ✓ favoriser la connaissance des institutions de l'Union Européenne,

Afin d'améliorer les projets et valider les choix stratégiques, un comité de pilotage a été créé au sein de notre établissement. Le comité de pilotage accompagne les enseignants porteurs d'un projet afin de les soulager des contraintes organisationnelles, fonctionnelles et économiques. Cette organisation engage une réflexion commune, un travail collectif qui nourrit le projet. Les relectures donnent du sens et favorisent l'implication de tous. La répartition des tâches se fait en fonction de l'expertise de chacun.

✚ Le comité de pilotage est composé de :

Bruno Carbonell : Directeur des lycées des métiers et de l'enseignement supérieur.

Anne Le Falher : Directrice financière

Sandrine Chartier : Enseignante référente aux actions européennes et internationales – Référente  
BTS Hôtellerie restauration et tourisme - Enseignante d'organisation et production  
culinaire

Muriel Beaugendre : Responsable Licence bachelor et enseignante Economie Gestion

Stéphanie Marouf : Responsable BTS Commerce International et enseignante espagnol

Isabel Michaud : Enseignante anglais

Alexandre Noël : Responsable des stages et des relations avec les entreprises



#### Le comité de pilotage :

- Définit la stratégie et les procédures à mettre en place dans le cadre des mobilités
- Définit les actions à mener avant, pendant et après chaque projet.
- Est l'interface entre l'école, les entreprises et les étudiants
- Rédige les contrats Erasmus+, centralise tous les documents
- Organise la remise des Europass et de la journée Erasmusdays
- Planifie les dates-clés des projets
- Analyse les options proposées par les partenaires
- Décide des orientations et des actions
- Etablit le planning des actions et désigne les acteurs
- Participe à la mise en œuvre des projets en s'appuyant sur l'expertise de chaque acteur du projet
- Ajuste les projets en fonction des propositions, des attentes, du budget
- Communique en interne et en externe sur les projets
- Etablit un bilan intermédiaire et un bilan final pour chaque projet

Un coordinateur a été nommé et sera l'interface de toute l'équipe du comité de pilotage. Il fixe le calendrier des réunions, établit et met à jour le retro planning pour chaque projet. Il est le garant de la mise en œuvre des objectifs. Il rend compte de l'avancée, des difficultés éventuellement rencontrées. Il s'assure de la participation de chacun des membres du comité de pilotage. Il facilite la circulation de l'information relative aux projets auprès des différentes parties prenantes.

Un gestionnaire (comptable de l'établissement) suit le budget des projets à partir du versement des fonds. A chaque réunion, il met à jour le budget en fonction des dépenses réalisées ou à venir.

Le responsable des stages gère la part administrative à savoir les conventions de stage, les assurances et s'imprègne des spécificités et du caractère de l'entreprise et s'assure que cette dernière soit compatible avec notre projet. Il est en charge du traitement des travaux administratifs.

Les enseignants sont les interlocuteurs privilégiés des partenaires-écoles. Ils organisent avec les écoles/université/entreprises partenaires la progression des cours et des activités annexes auxquelles les élèves et étudiants participeront.

Le directeur et le chef d'établissement valident les décisions importantes et arbitrent quand nécessaire.

Le Centre Ressources Europe est un partenaire du comité de pilotage. Il nous soutient et nous accompagne dans nos actions et a participé à la relecture du projet à travers le dossier Erasmus+.

